

# Commission Vérité Réconciliation postcoloniale Ne censurez pas la diaspora

Par un Collectif mené par Bamko asbl

*Tribune média diffusé dans le Vif*

**LE VIF**

Le mouvement Black Lives Matter, qui nous rappelle que le racisme contemporain est largement nourri des stéréotypes hérités de la propagande coloniale, a ravivé les débats concernant la colonisation belge du Congo et des protectorats du Rwanda et du Burundi. Or, jusqu'à peu, malgré l'un des taux de discriminations de non-européens parmi les plus élevés d'Europe, la Belgique n'avait pas encore entamé de processus mémoriel généralisé sur l'histoire coloniale.



C'est ainsi que, dans la foulée du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo, alors que le Roi présentait ses regrets pour cette période de l'histoire belge, le Parlement

fédéral commandait une note au Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) et aux Archives d'Etat afin de sélectionner un groupe d'experts chargés de préparer le travail parlementaire d'une Commission Vérité et Réconciliation visant à finalement aborder ce processus crucial.

Ayant lu cette note, nous sommes scandalisés par le mépris qu'elle témoigne pour nous, Belges originaires de ces trois pays, et la mémoire de nos ancêtres qui ont subi l'implacable colonisation belge.

### **Le Musée de l'Afrique centrale n'est pas compétent sur la question**

Les nombreux signataires de cette tribune émanant d'associations belgo-congolaises, belgo-rwandaïses et belgo-burundaises s'accordent à dire que le Musée de Tervuren n'est pas légitime pour coordonner ou accompagner le travail des experts. Certaines de ces associations témoignent d'ailleurs de relations professionnelles désastreuses avec le Musée.

Rappelons que le MRAC est lui-même un acteur à part entière de l'entreprise coloniale belge et qu'une plainte pénale a été déposée auprès du Procureur du Roi pour "recel" et "blanchiment" de biens volés notamment lors de massacres coloniaux. Nous vous rappelons le rôle et l'impact que cette institution a eu dans la production et la vulgarisation de stéréotypes et de préjugés raciaux à l'égard des populations africaines et son inaction dans la restitution des artefacts pillés. En s'érigeant en tant qu'institution de référence pour la Commission Vérité et Réconciliation, le musée de Tervuren est donc clairement juge et partie sur la question !

Dans sa réaction à la note du Musée, Avocat Sans Frontières rappelait au sujet de la Commission Réconciliation Vérité et Réconciliation qu'"un certain nombre de préconditions doivent impérativement être réunies, faute de quoi ce processus pourrait demeurer vain, voire représenter une énième humiliation pour ceux et celles qui le demandent"<sup>[1]</sup>. Au vu du travail préparatif effectué jusqu'à présent, il est clair que ces conditions ne sont pas réunies, ce qui compromet fortement la crédibilité du processus et renforce l'humiliation en cours.

### **"Opinions" d'Africains vs expertise d'Européens**

Au-delà des critères de sélection opaques et d'une clé de répartition idéologique ou politique peu claire concernant les experts pro- ou non- colonialistes, la note muséale présente aussi d'autres problèmes.

La composition de la Commission est elle-même interpellante: les présidents sont systématiquement, des hommes de plus de 60 ans et les secrétaires, des femmes de moins de 50 ans. En plus de monopoliser les postes de pouvoir, la liste présente une disproportion entre hommes et femmes, les hommes étant plus nombreux que les femmes, à hauteur de 10%. Alors que le président est un Blanc, le vice-président est un Noir, cette hiérarchisation paternaliste aurait pu être évitée par une co-présidence, par ailleurs bi-générée. Nous observons aussi un phénomène de "dé-professionnalisation"<sup>[2]</sup> des chercheurs et chercheuses Afrodescendant.e.s , ces derniers sont relégués dans une catégorie à part ("la voix africaine : expert d'opinion"),

alors que les autres sont classés dans des catégories plus neutres et professionnelles ne mentionnant pas leur origines: journalistes, chercheurs, etc.

### **Les victimes et les bourreaux au même niveau ?**

Le Musée préconise de plus que les "voix africaines" n'intègrent le processus qu'en milieu de parcours et que les associations belgo-congolaise, rwandaise, burundaise ne soient sollicitées que de façon facultative. Cela prouve que la parole des Victimes ne sera pas centrale dans le processus de réflexion.

Pourtant, dans la récente histoire des Commissions Vérités et Réconciliation (CVR), certains canevas et *modus vivendis* font jurisprudence dans la manière de mener les travaux. Par exemple, les Victimes et les Repentants, voire ceux qui sont qualifiés d'anciens "bourreaux" (associations d'anciens colons par exemple), ne sont jamais mis au même niveau.

La parole des victimes et de leurs descendants est primordiale et centrale dans les CVR au Canada (Indiens), ou encore en Afrique du Sud. D'emblée des balises méthodologiques sont nécessaires: ne pas confondre agression systémique et légitime défense, ne pas exclure la pénalisation des auteurs d'exactions, ne pas leur donner de tribune parlementaire visant à organiser leur dédouanement, voire à vanter leurs actions paternalistes.

### **Le paradoxe de la censure et de la discrimination des associations belgo-africaines**

La note du Musée mentionne : *"Ce groupe d'experts ne comprend pas de personnes d'origine africaine qui sont membres de groupe d'action ou qui parlent au nom des communautés belgo-africaines dans l'opinion publique"* (p. 6)

Depuis Paul Panda Farnana qui créa la première association belgo-congolaise en 1919 (Union Congolaise), la diaspora congolaise n'a cessé de s'organiser, de sensibiliser, d'éduquer, mais aussi de revendiquer. C'est donc un champ d'expertise important, enrichi par les précieux apports des Rwandais et des Burundais. Au lieu de reconnaître le travail centenaire de ces associations, leur impact constructif sur les mentalités, notamment des politiques Belges, dont le Roi; au lieu de les intégrer au processus qui fait suite à leurs actions de sensibilisation qui voit naître le projet de Commission Vérité et Réconciliation, ces associations sont reléguées au second plan. L'invisibilisation des belgo-africains ayant un passif colonial avec la Belgique au profit d'académiques blancs, ou au profit d'autres origines africaines, est une stratégie d'évitement du face à face post-colonial qui élude et dilue les revendications légitimes des ex-colonisés dans les médias ou dans la sphère politique et bloque leurs processus psychosociaux de guérisons collectives ou d'émancipation. A titre d'exemple de marginalisation : le "COMRAF" ou le "Groupe des Six" afrodescendant.e.s pourtant mandatés par le Musée pour l'accompagner dans une révolution décoloniale, n'a finalement même pas été sélectionné par le Musée<sup>[3]</sup> parmi les 20 experts cités. En réponse, des Assises Décoloniales sont organisés par des associations Belgo-Congolais -Rwandais et - Burundais, avec des experts, à partir du 11 juillet 2020. Leur objectif est d'alimenter théoriquement les travaux parlementaires ainsi que tout autre initiative décoloniale au niveau communale ou institutionnel.

Au regard du sexisme, du racisme et du mépris dont la note du Musée fait preuve, vu le passif colonialiste de cette institution qui peine à décoloniser ses pratiques professionnelles et ses partenariats avec les afrodescendant.e.s, nous estimons que le Musée de Tervuren a démontré toute son incompétence en ce qui concerne la vérité, la réparation, les restitutions postcoloniales et la justice raciale. En conséquence, cette institution ne peut sélectionner les experts ni piloter ni accompagner les processus décoloniaux, elle doit au contraire en bénéficier.

## **A l'intention du pouvoir politique**

Ainsi, nous demandons à Madame la première Ministre, Sophie Wilmès, à Monsieur le président de la Chambre des représentants, Patrick Dewael ; ainsi qu'à Madame la Présidente de la commission des relations extérieures de la Chambre, Els Van Hoof de

- Commander un audit du Musée pour examiner sa gestion, ses relations avec l'Afrique et la Diaspora africaine et son apparente incompétence en ce qui concerne le développement d'une politique décoloniale.
- Mettre sur pied une commission d'enquête parlementaire sur l'histoire coloniale et ses impacts en terme racial, à l'instar de celle concernant l'assassinat de Patrice Lumumba.
- Renommer ce groupe comme suit : "Commission Vérité, Réparations et Réconciliation". En effet, sans justice, toute tentative de réconciliation peut être esthétique médiatiquement, mais vaine dans les faits.
- Faire en sorte que, compte tenu de leur illégitimité en matière décoloniales, les consultations ultérieures du MRAC et des Archives d'Etat se fassent uniquement au titre de "témoin" et de "ressources documentaires" pour les travaux de la commission.
- Prolonger le timing pour la remise d'un premier rapport préliminaire,
- Demander à la commission des relations extérieures de nommer un nouveau groupe d'experts étendu à minimum 40 membres effectifs répartis en sous-commissions. Ou de lancer un marché public pour la désignation d'une bipartie composé de deux centres de recherche et d'un consortium d'associations Belgo-Congolaise, Rwandaise, Burundaise qui coordonnerait les travaux.
- S'assurer que le groupe d'expert.e.s soient aussi composé de juristes et avocats, de sociologues, d'économistes, d'expert.e.s issu.e.s d'associations, de psychosociologues, ... Et de travailler de concert avec les "Assises Décoloniales".
- S'assurer que les thèmes abordés dans la commission éclairent notre présent et donner une plus grande place aux problèmes contemporains légués par notre passé colonial qu'il s'agirait de réparer: lutte contre le racisme systémique, décolonisation de notre espace public et de notre culture/folklore, enseignement de l'histoire coloniale dans notre système d'enseignement toute filière

confondue, révision de notre politique économique envers l' "Afrique centrale" et de notre politique de coopération au développement, etc.

- Demander au Palais Royal de bien vouloir mettre à disposition les Archives Royales afin de faciliter le travail.
- Demander aux Eglises de mettre à disposition les Archives catholiques et protestantes.
- Augmenter le nombre d'expert.e.s effectifs qui travailleront en sous-commission.

### **Tribune signées par 33 associations BelgoCongolais, Belgo-Rwandaise et Belgo-Burundaises**

ainsi que par 66 citoyen.ne.

ainsi que par 66 citoyen.ne.s

[1] "Commission Vérité et Réconciliation : la Belgique face à l'opportunité d'adresser les injustices nées de son passé colonial", Avocats Sans Frontières, juillet 2020.

[2] "Terme qui désigne le procédé qui consiste à déconsidérer l'expertise, le curriculum d'une personne à cause de sa couleur de peau et par conséquent à ne pas la présenter avec son titre professionnel reconnu par ailleurs et acquis de façon autodidacte ou par voie académique" Mireille-Tsheusi Robert.

[3] Ce que déplore le président du Comraf : "Comité MRAC-associations africaines", Billy Kalonji.

Pour citer cet article : Mireille-Tsheusi Robert et all. (Juillet. 2020) « Commission Vérité Réconciliation postcoloniale Ne censurez pas la diaspora, Analyse n°31, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.